

Lisses, le 31 août 2016

J-30 !

Le 1^{er} octobre 2016 : UNE RÉVOLUTION DANS LES POUBELLES DU SIREDOM

Une nouveauté se prépare pour les 750 000 habitants du SIREDOM, Agence sud-francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement. A compter du 1^{er} octobre, de nouvelles consignes de tri entrent en vigueur. Un seul mot d'ordre : tous les emballages se trient !

Une révolution dans les poubelles

En plus des bouteilles plastiques, cartons, boîtes de conserve, papiers, les habitants du Syndicat de traitement sud francilien vont pouvoir à partir du 1^{er} octobre trier tous les autres emballages : sacs, sachets, boîtes, barquettes, pots de yaourt, films plastiques et même le polystyrène !!

Pour les habitants, le geste de tri va se simplifier. Tout ce qui emballé pourra être trié ! Seule exception à la règle : les emballages de produits toxiques devront toujours être déposés en déchèterie.

Un grand pas pour l'environnement

Chassés depuis toujours du club des emballages recyclables, ces déchets ne seront plus la hantise des opérateurs de la chaîne de tri. Relégués dans les refus de tri pour être incinérés, ces emballages vont pouvoir bientôt rejoindre le circuit du recyclage.

Et plus de déchets recyclés, ce sont des bénéfices environnementaux conséquents tels que la préservation de ressources naturelles et la réduction des tonnages incinérés. A la clef ce sont aussi des avantages économiques puisque le traitement des déchets recyclables est moins coûteux que l'incinération.

Cette prochaine extension des consignes de tri entre dans le cadre du Plan de relance pour le tri et le recyclage initié par Eco-emballages et auquel le SIREDOM participe.

A propos du SIREDOM

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise 425 000 tonnes par an de déchets ménagers et assimilés produits par 748 756 habitants de 140 communes de l'Essonne et de Seine et Marne. Pour un bénéfice partagé par tous, le syndicat poursuit ses efforts pour un meilleur tri des déchets et aussi pour les valoriser sous forme de production d'énergie et de recyclage tout en maîtrisant les coûts de son service. En tant qu'acteur responsable, il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le SIREDOM multiplie aussi les actions pour informer, sensibiliser et conseiller le grand public sur les gestes simples de prévention, réduction et tri des déchets. En savoir plus : www.siredom.com

Contact presse

Service Communication

Tél. : 01 69 74 24 29

E-mail : communication@siredom.com

